

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la **zumba** ou à **l’école multisports**, activités se déroulant au 1er étage de la Mairie. Nous vous proposons de vous faciliter l’organisation en effectuant la transition de la garderie à l’activité grâce aux animateurs !

Pour cela, il suffit :

1. **Que votre enfant soit inscrit à la garderie municipale**

*Le dossier d’inscription est disponible à la garderie, à la mairie ou sur le site internet* [*www.cheroy.fr*](http://www.cheroy.fr) *(espace « enfance-garderie »)*

1. **de remplir et en retourner le coupon ci-dessous.**

✂✂✂✂✂✂✂✂✂

**Prise en charge garderie – activités sportives année scolaire 2018-2019**

***Coupon à remettre au service garderie ou à la Mairie***

*Attention : ce coupon ne vaut inscription ni à la garderie ni aux activités sportives*

Nom : …………………………………………. Classe : …………

Prénom : ………………………………………….

Je soussigné(e), nom- prénom………………………………………………………………, père – mère – responsable légal **\*** souhaite que mon enfant nom- prénom…………………………………………………………..participe à l’activité :

🞏 Zumba le mardi de 18h15 à 19h:

Je souhaite que mon enfant soit pris en charge par le service garderie, chaque mardi, à la sortie de l’école jusqu’à 18h15 et je m’engage à venir le chercher à l’issue de l’activité en salle au 1er étage de la Mairie. Je serai facturé un forfait soir**\*\*** par le service garderie.

🞏 Multisports le vendredi de 16h45 à 17h45:

🞏 Je souhaite que mon enfant soit pris en charge par le service garderie, chaque vendredi, à la sortie de l’école jusqu’à 16h45 et je m’engage à venir chercher mon enfant à l’issue de l’activité. Je serai facturé un-demi forfait soir\*\* par le service garderie.

🞏 Je souhaite que mon enfant soit pris en charge par le service garderie, chaque vendredi, à la sortie de l’école jusqu’à 16h45 et à l’issue de l’activité jusqu’à 18h30 au plus tard. Je serai facturé un forfait soir\*\* par le service garderie.

**Les animateurs des activités sportives prendront vos enfants en charge dans la cour de l’école, la responsabilité de la Mairie ne pourra être engagée pendant l’activité sportive.**

|  |  |
| --- | --- |
| ***\**** *Entourer la mention utile**\*\* Rappel du forfait soir du service garderie :* *2 € pour les habitants de Chéroy et 3 € pour les extérieurs*  | A chéroy, le / /2018Signature  |